Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260304-DEL0220260302-DE

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURE(S)

# Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025

DEL02_2026_03_02

---

En exercice : 20
Présents : 15
Votants : 19

Le deux mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents :** DUVAL Laurent, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, PROD'HOMME Anne Sophie, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

**Absents excusés :** de KERIZOUET Isabelle, FEBRAS José, LE CAPITAINE Anne-Cécile, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique.

**Pouvoirs :** Isabelle de KERIZOUET donne pouvoir à Nadège MARETTE, Anne-Cécile LE CAPITAINE donne pouvoir à Thomas JEGOUX, Stéphane TROTTIER donne pouvoir à Myriam PURENNE, Véronique ANN donne pouvoir à Eric BOULOUARD.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen.

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

➲ Le Maire informe l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 décembre 2025 a été rédigé par Monsieur Ewen HERVO, secrétaire de séance.

➲ Le Maire propose à l'assemblée :

Il appartient aux membres du Conseil municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

➲ **Le Conseil municipal après en avoir délibéré,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15 ;

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260304-DEL0220260302-DE

➲ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents le 8 décembre 2025 et présents ce jour ou ayant donné pouvoir.

PJ : PV du 08.12.2025.

Fait à Languidic, le 4 mars 2026

Le Maire,

Laurent DUVAL

MAIRIE DE LANGUIDIC (Morbihan)